

marasme. Si la tendance actuelle persiste, le niveau du chômage, après rajustement saisonnier atteindra l'hiver prochain de 6 à 7 p. 100, ce qui correspond à un niveau réel de 8 à 9 p. 100.

L'un des effets d'un taux de change flottant sera de donner au gouvernement une nouvelle occasion d'adopter des politiques efficaces pour structurer une économie canadienne autonome, plus détachée des événements aux États-Unis. Nous attendons avec intérêt les déclarations du ministre.

• (3.00 p.m.)

L'abandon du projet gouvernemental de régie du crédit à la consommation montre bien que dès le départ il était hâtif et mal conçu. Cela démontre le déphasage du cabinet envers les nouveaux aspects de notre économie qui rendent impossibles des programmes semblables à ceux du début des années 50. L'abandon de ce projet fait ressortir l'absurdité de l'orientation économique gouvernementale.

Enfin, songeons que l'état des liquidités mondiales complique la situation monétaire universelle. Les pourparlers internationaux en cours visent à déterminer les ajustements qui assoupliraient les structures monétaires. Nous exhortons le gouvernement à poursuivre les négociations en vue de stabiliser la situation monétaire dans le monde. On l'a constaté, l'approche du ministre des Finances a échoué. Son budget s'est écroulé. Ce fait, et l'incompétence économique du gouvernement libéral, imposent une seule conclusion: plus tôt le ministre des Finances démissionnera, mieux cela vaudra pour le Canada.

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, c'est avec étonnement que nous avons écouté la déclaration du ministre des Finances. Au fait, nous pouvons conclure que les effets les plus importants de la décision du gouvernement de permettre une certaine hausse du taux de change, relativement au dollar américain, seront de faciliter les importations, tout en rendant plus difficiles les exportations.

Le ministre ne le dit pas clairement, mais il est évident que la mesure qu'il a annoncée figure parmi les moyens que prend le gouvernement du Canada en vue d'enrayer l'inflation. Or, nous ne sommes pas d'accord sur les

[M. Burton.]

moyens annoncés par le ministre et nous avons proposé au gouvernement, il y a quelques jours, l'adoption de mesure précises visant à abaisser les prix, au bénéfice des consommateurs canadiens. Mais au lieu de ce faire, le gouvernement canadien se fie aux oracles financiers orthodoxes, qui prétendent qu'on peut manipuler la monnaie et le taux de change, en vue d'augmenter la misère et les difficultés d'un grand nombre de Canadiens, sinon de tous.

Mais on comprend les buts visés par le ministre qui, constatant que les restrictions volontaires ne suffisent pas à contrôler la montée des prix, prend un moyen radical pour les faire baisser. Grâce à la mesure annoncée, les produits étrangers pourront entrer plus librement au pays, de sorte que les prix canadiens devront s'abaisser au niveau des prix étrangers, quels que soient les coûts inclus dans les prix canadiens.

Il s'agit d'une mesure catastrophique, selon le Ralliement créditiste, car les industriels, dans un effort pour réduire leurs prix au niveau des prix étrangers en vue de leur faire concurrence, vont résister plus farouchement aux demandes syndicales, ce qui entraînera des luttes néfastes entre les employeurs et les syndicats, alors que les salaires ne parviennent jamais à s'harmoniser avec les prix. La décision du gouvernement canadien va troubler davantage le climat social du pays.

Comme le gouvernement ne réussit pas, par le raisonnement et la confiance, à imposer ses vues aux syndicats, il les met en face d'un fait accompli. Les travailleurs devront donc consentir à une réduction ou à un «gel» de salaire. Tel est le sens, à mon avis, de la politique que vient d'annoncer le ministre.

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

[Traduction]

MM. JOHN C. PARKIN ET LEONARD SHIFRIN

Question n° 81—**M. Rose:**

1. M. John C. Parkin est-il président du Conseil national d'esthétique industrielle et a-t-il présenté un mémoire lors d'un congrès du parti libéral de l'Ontario en août?

2. M. Leonard Shifrin est-il directeur du Conseil national du bien-être et a-t-il présenté un mémoire lors d'un congrès du parti libéral de l'Ontario en août?